

PROGRAMME

Cérémonie spéciale de citoyenneté

Le 6 avril 2006
à 11h

Présidence

Juge Agnes Ugolini-Potts

Greffière de la cérémonie

Linda Warman

Mot de bienvenue

Margaret Turvey Haig

Trésorier de l'Association du Barreau de l'Ontario

Mot d'ouverture

Présentation du serment de citoyenneté

Remise des certificats de citoyenneté

Premier interlude musical
Jarvis Collegiate Choir

Discours de félicitations

Jojo Chintoh

CityNews, CityTV

Sergio Karas

Karas & Associates

Vice-Présidente, Section de Citoyenneté et Immigration
Spécialiste certifié de droit de citoyenneté et Immigration

Cheryl Munroe

Directrice, Région du Toronto métropolitain - Est
Citoyenneté et Immigration Canada

Deuxième interlude musical

Ron Cross and the Rhythm Connection

Mot finale

Hymne national
Jarvis Collegiate Choir

Réception

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DU BARREAU DE L'ONTARIO

Je tiens, au nom de l'Association du Barreau de l'Ontario, à vous exprimer nos plus vives félicitations pour votre nouveau statut de citoyen canadien et à vous souhaiter la bienvenue à l'occasion de cette cérémonie spéciale de la citoyenneté. L'Association du Barreau ontarien compte des milliers de juristes et de juges dans l'ensemble de la province qui s'occupent de remettre des lois en question et de défendre celles qui protègent les droits de tous les Canadiens et Canadiennes. Voilà pourquoi notre organisation s'intéresse de si près aux personnes qui viennent rejoindre les rangs de notre population au Canada.

La cérémonie d'aujourd'hui se déroule dans le cadre de la Journée du droit, laquelle souligne et commémore la signature de la Charte des droits et libertés en 1982. La Charte est l'une des plus importantes réalisations de notre pays; elle est enchaînée dans notre constitution afin d'assurer, que devant la loi, tous les Canadiens et Canadiennes seront traités de la même manière, peu importe la couleur de leur peau, la religion qu'ils pratiquent ou le pays d'où ils et elles sont originaires.

Les Canadiens et Canadiennes s'enorgueillissent, à juste titre, de leur pays qui a la réputation de traiter toutes les personnes sur un pied d'égalité et où les possibilités d'évolution ne sont pas limitées dès la naissance par des restrictions économiques ou culturelles. C'est cette réalité que traduit le thème de la Journée du droit de cette année : Démocratie, diversité et liberté. Ces valeurs sont enchaînées dans la Charte et font partie de ces atouts qui rendent la citoyenneté canadienne si précieuse. De tous les coins du monde et de tous les horizons culturels, des individus et des familles sont venus dans ce pays afin de perpétuer le rêve canadien.

Aujourd'hui, vous vous tenez devant vos nouveaux concitoyens et concitoyennes et choisissez officiellement le Canada comme votre pays. Il s'agit là d'un moment exceptionnel que je me sens fort honoré de partager avec vous.

Puissent vos espoirs, et ceux que vos familles placent dans cette nouvelle vie au Canada, se réaliser pleinement.

Heather A. McGee

Présidente, Association du Barreau de l'Ontario

A SPECIAL CITIZENSHIP CEREMONY

ONTARIO BAR ASSOCIATION

APRIL 6, 2006

11:00 A.M.

DEMOCRACY, DIVERSITY, FREEDOM



Law Day

La Journée du droit

DEMOCRATIE, DIVERSITÉ, LIBERTÉ

CÉRÉMONIE SPÉCIALE DE CITOYENNETÉ

L'Association du Barreau de l'Ontario

Le 6 avril 2006

à 11h

Canada



MESSAGE FROM THE PRESIDENT OF THE ONTARIO BAR ASSOCIATION

It is my great pleasure on behalf of the Ontario Bar Association to congratulate you on becoming a Canadian and to welcome you to this Special Citizenship Ceremony.

The Ontario Bar Association consists of thousands of lawyers and judges throughout the province that are responsible for debating and upholding the laws that serve to protect the rights of all Canadians. It is why this organization takes such a special interest when new citizens join our country.

Today's ceremony takes place on Law Day, which recognizes the signing of the Charter of Rights and Freedoms in 1982. The Charter is one of our country's greatest achievements, and it is enshrined in our constitution to ensure that in law, all Canadians must be treated equally, regardless of the colour of their skin, the religion they practice or the country in which they were born.

Canadians are immensely proud of our reputation as a country where all people are respected equally, where opportunities are not limited from birth by economic or cultural restrictions. This is reflected in this year's Law Day theme: Democracy, Diversity, Freedom. These values are entrenched in the Charter and are part of what makes Canadian citizenship so precious. From every corner of the world and every cultural background, individuals and families have come to this country to pursue the Canadian dream.

Today is the day that you stand before your new fellow citizens and formally choose Canada. It is therefore a momentous occasion and I am honoured to share it with you.

May your hopes for Canada, and your family's place in it, be richly fulfilled.

Heather A. McGee
President, Ontario Bar Association

PROGRAM

Special Citizenship Ceremony

April 6th, 2006
11:00AM

Presiding

Judge Agnes Ugolini-Potts

Clerk of the Ceremony

Linda Warman

Words of Welcome

Margaret Turvey Haig

Treasurer, Ontario Bar Association

Introductory Remarks

And Administration of the Oath of Citizenship

Presentation of Certificates of Citizenship

Musical Interlude 1

Jarvis Collegiate Choir

Congratulatory Remarks

Jojo Chintoh

Features and Documentary Specialist, "City News"
CityTV

Sergio Karas

Vice Chair, Citizenship & Immigration Law Section
Certified Specialist in Citizenship and Immigration Law
Karas & Associates

Cheryl Munroe

Director, Greater Toronto Area East
Citizenship & Immigration Canada

Musical Interlude 2

Ron Cross and the Rhythm Connection

Closing Remarks

National Anthem

Jarvis Collegiate Choir

Reception

OATH OF CITIZENSHIP

"I affirm that I will be faithful
and bear true allegiance to Her Majesty
Queen Elizabeth the Second, Queen of Canada,
Her Heirs and Successors,
and that I will faithfully observe the laws of Canada
and fulfill my duties as a Canadian citizen."

AFFIRMATION SOLENNELLE

"«J'affirme solennellement que
je serai fidèle et que
je porterai sincère allégeance à Sa Majesté
la Reine Elizabeth Deux, Reine du Canada,
à ses héritiers et à ses successeurs,
et que j'observerai fidèlement les lois du Canada
et remplirai mes devoirs de citoyen canadien.»"